DEPARTEMENT DE L'AUDE

DE CARCASSONNE

ARRONDISSEMENT

# REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2016-73

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

.....

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Finances

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

locales

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

Sous matière : Décisions budgétaires légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET: VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - EAU Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

LE NOMBRE DE CONSELLERS MUNICIPALIX EN SERVICE EST DE 30 Procurations:

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES

Nicole,

RENDU EXECUTOIRE

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 05.04.2016 M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy, M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. THOMAS Eric,

AFFICHAGE EN DATE DU: 05.04.2016

Secrétaire: Mme Sarah EL KAHAZ,

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 15.04.2016 Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 avril 2015 approuvant le budget primitif 2015 et les décisions modificatives s'y rapportant,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administratives tenue par Monsieur le Maire.

Constatant que le Maire a quitté la séance au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT.

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif.

Après avis de la Commission des Finances du 07 avril 2016,

## LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le compte administratif 2015 EAU, arrêté comme suit :

#### SECTION D'EXPLOITATION:

 Dépenses réalisées
 199 339.66 €

 Recettes réalisées
 528 626.23 €

 Excédent
 329 286.57 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées Recettes réalisées

796 232.54 € 549 523.26 €

Déficit

- 246 709.28 €

Soit un excédent global de 82 577.29 €.

# CONSTATE les résultats du budget 2015 EAU :

	RESULTAT A LA CLOTURE N-1	PART AFFECTE A L'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE N	RESULTAT DE L'EXERCICE N	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE N
Investissement	- 239 271.60	0.00	- 7 437.68	- 246 709.28
Exploitation	411 500.90	239 271.60	157 057.27	329 286.57
TOTAL	172 229.30	239 271.60	149 619.59	82 577.29

#### ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 avril 2016.

Ampliation faite le : 2016

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le :

1 4 AVR. 2015 Par publication le :

Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTØINE

Ŀe Maire,

Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016 N°011-211100763-20160411-2016-73-DE

> Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016 N°011-211100763-20160411-2016-73b-BF